

QUESTIONS AND ANSWERS ENGLISH

Information Gathering Services to Support Risk Assessment of Micro-organisms on the Domestic Substances List SOLICITATION: 1000158152

Q1)

Has any firm/individuals performed this or similar work in the past 12 months? If so, what was the name of the firm and value of the contract?

Q2)

M4) The Bidder must provide two references from previous work/projects within their proposal. The references must be a Project Authority from a previous project. At least two of the four resources proposed under the Project Team as per M1 must have worked on each of the projects. One of those resources must be the Project Manager.

The Bidder must provide the following:

1. Name of reference
2. Title of reference
3. Email address of reference
4. Telephone number of reference.

*Note: Health Canada reserves the right to check references by contacting one or all of the references provided. Health Canada also reserves the right to reject a bidder should one or more of the references provided not be available within one week from completion of bid evaluation and if in checking references they do not confirm the resources work experience, quality of work and information provided by the bidder.

R5) Team as a whole: (5 points) The Bidder has provided within their references as per M4 at least one (1) reference including a Federal, Provincial, Municipal or Territorial Government client. References should not be older than five (5) years from date of this RFP.

For M4 and R5 will you change the bidder to "the bidder's resources"?

A1)

The Lifeline Group conducted similar work for three micro-organisms January-March 2014 for a cost of just under \$150K.

TERA conducted similar work for four strains of one micro-organism August-November 2013 for a cost of about \$56K.

QUESTIONS AND ANSWERS ENGLISH

Information Gathering Services to Support Risk Assessment of Micro-organisms on the Domestic Substances List SOLICITATION: 1000158152

A2)

Please see revised M4 and R5 below:

M4

The Bidder must provide within their proposal two references from Project Authorities (persons in charge) of previous work/projects undertaken and successfully completed by the proposed Project Manager that is similar to the work outlined within this Statement of Work. At least one of the three remaining resources proposed under the Project Team as per M1 must have worked with the Project Manager on each of the projects.

The references must include the following information:

1. The names of the proposed resources that provided their services under the work/projects indicated within their reference information.
2. The name of the Client organization.
3. A brief description of the scope and intent of project.
4. The date(s) and duration of the project.
5. The extent to which the project finished on-time, on-budget and in accordance with the established project goals.
6. Name of the Client providing the reference.
7. Title of the Client providing the reference.
8. Email address of the Client providing the reference.
9. Telephone number of the Client providing the reference.

**Note: Health Canada reserves the right to check references by contacting one or all of the references provided. Health Canada also reserves the right to reject a bidder should one or more of the references provided not be available within one week from completion of bid evaluation and if in checking references they do not confirm the resources work experience, quality of work and information provided by the bidder.*

R5

The Bidder has provided within their proposal one reference as per M4 that includes a Federal, Provincial, Municipal or Territorial Government client. References should not be older than five (5) years from date of this RFP.

QUESTIONS ET RÉPONSE EN FRANÇAIS

Services de collecte de renseignements à l'appui de l'évaluation des risques présentés par les micro-organismes inscrits sur la Liste intérieure des substances SOLLICITATION : 1000158152

Q1)

Y a-t-il une firme ou un individu qui a exécuté ce travail ou du travail similaire au cours des 12 derniers mois? Si oui, quel était son nom et quelle était la valeur du contrat?

Q2)

M4) Le soumissionnaire doit fournir, dans sa proposition, deux références de travaux ou de projets antérieurs. Les références doivent être des chargés de projet d'un projet antérieur. Conformément à M1, au moins deux des quatre ressources proposées dans le cadre de l'équipe de projet doivent avoir travaillé à chacun des projets. L'une des ressources doit être le gestionnaire de projet.

Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit.

1. Le nom de la référence
2. Le titre de la référence
3. L'adresse courriel de la référence
4. Le numéro de téléphone de la référence

*Remarque : Santé Canada se réserve le droit de communiquer avec l'une des personnes citées en référence ou plus à des fins de vérification. Santé Canada se réserve également le droit d'écarter un soumissionnaire si une référence fournie ou plus n'est pas disponible dans la semaine suivant l'évaluation de la soumission et si la vérification des références ne confirme pas l'expérience de travail ou la qualité du travail des ressources, ou les renseignements fournis par le soumissionnaire.

R5) Équipe (en tant qu'entité) (5 points) : Le soumissionnaire a fourni dans ses références, conformément au critère M4 au moins une (1) référence appartenant au gouvernement fédéral, à un gouvernement provincial ou territorial ou à une administration municipale. Les références ne devraient pas remonter à plus de cinq (5) ans à compter de la date de la demande de propositions.

Pour M4 et R5, changerez-vous le soumissionnaire pour « ressources du soumissionnaire »?

RÉP. 1)

Le Lifeline Group a effectué des travaux semblables pour trois microorganismes, de janvier à mars 2014, pour un coût tout juste inférieur à 150 000\$. TERA a effectué des travaux semblables pour quatre souches d'un microorganisme, d'août à novembre 2013, pour un coût d'environ 56 000 \$.

QUESTIONS ET RÉPONSE EN FRANÇAIS

Services de collecte de renseignements à l'appui de l'évaluation des risques présentés par les micro-organismes inscrits sur la Liste intérieure des substances SOLLICITATION : 1000158152

RÉP. 2)

Consultez les nouvelles versions de M4 et de R5 ci-dessous.

M4

Le soumissionnaire doit fournir dans sa proposition deux références de responsables de projet (personnes responsables) de travaux ou de projets antérieurs entrepris et réalisés avec succès par le gestionnaire de projet proposé. Ces travaux ou projets antérieurs doivent être similaires aux travaux décrits dans l'énoncé de travail. Au moins une des trois ressources restantes proposées par l'équipe de projet, conformément à M1, doit avoir travaillé avec le gestionnaire de projet à chacun des projets.

Les références doivent comprendre l'information suivante :

1. les noms des ressources proposées qui ont fourni leurs services dans le cadre des travaux ou projets indiqués dans leur information de référence;
2. le nom de l'organisme client;
3. un courte description de la portée et de l'objectif du projet;
4. la ou les dates et la durée du projet;
5. la mesure dans laquelle le projet a été achevé à temps, dans les limites du budget et conformément aux objectifs établis;
6. le nom du client donnant la référence ;
7. le titre du client donnant la référence;
8. l'adresse courriel du client donnant la référence;
9. le numéro de téléphone du client donnant la référence.

**Remarque : Santé Canada se réserve le droit de communiquer avec l'une des personnes citées en référence ou plus à des fins de vérification. Santé Canada se réserve également le droit d'écarter un soumissionnaire si une référence fournie ou plus n'est pas disponible dans la semaine suivant l'évaluation de la soumission et si la vérification des références ne confirme pas l'expérience de travail ou la qualité du travail des ressources, ou les renseignements fournis par le soumissionnaire.*

R5

Le soumissionnaire a fourni dans sa proposition une référence, conformément à M4, qui comprend un client du gouvernement fédéral, d'une province, d'un territoire ou d'une municipalité. Les références ne devrait pas remontant à plus de cinq (5) ans à compter de la date de la demande de propositions.